

CARTE 5-5.3-e

SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE GATINEAU, LA PARTIE DU BOULEVARD DE L'AÉROPORT QUI S'ÉTEND DE SON INTERSECTION AVEC LE CHEMIN INDUSTRIEL JUSQU'À CELLE AVEC LA ROUTE 148 ET LA RUE SCHRYER, À LAQUELLE S'AJOUTE LA PARTIE DE LA ROUTE 148 QUI S'ÉTEND DE SON INTERSECTION AVEC LE BOULEVARD DE L'AÉROPORT ET LA RUE SCHRYER JUSQU'À CELLE LA PLUS À L'OUEST AVEC LE CHEMIN MONGEON

